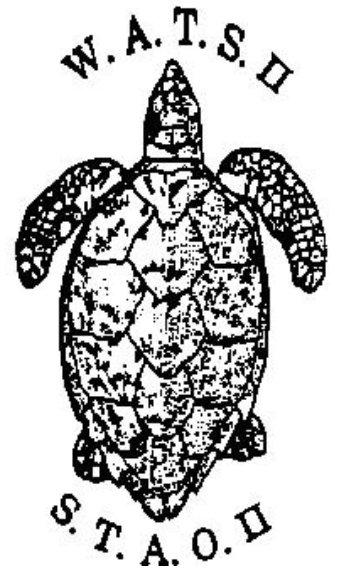


WATS II REPORT / DATA SET



National Report to WATS II for Martinique

Jean Lescure

15 October 1987

WATS2 085



With a grant from the U.S. National Marine Fisheries Service, WIDECAST has digitized the databases and proceedings of the **Western Atlantic Turtle Symposium (WATS)** with the hope that the revitalized documents might provide a useful historical context for contemporary sea turtle management and conservation efforts in the Western Atlantic Region.

With the stated objective of serving “as a starting point for the identification of critical areas where it will be necessary to concentrate all efforts in the future”, the first Western Atlantic Turtle Symposium convened in Costa Rica (17-22 July 1983), and the second in Puerto Rico four years later (12-16 October 1987). WATS I featured National Reports from 43 political jurisdictions; 37 presented at WATS II.

WATS I opened with these words: “The talks which we started today have the multiple purpose of bringing our knowledge up to date about the biological peculiarities of the marine turtle populations of the western Atlantic; to know and analyse the scope of the National Reports prepared by the scientific and technical personnel of more than thirty nations of the region; to consider options for the orderly management of marine turtle populations; and in general to provide an adequate forum for the exchange of experiences among scientists, administrators, and individuals interested in making contributions for the preservation of this important natural resource.”

A quarter-century has passed, and the results of these historic meetings have been lost to science and to a new generation of managers and conservationists. Their unique importance in providing baseline data remains unrecognized, and their potential as a “starting point” is neither known nor appreciated.

The proceedings document what was known at the time concerning the status and distribution of nesting and foraging habitat, population sizes and trends, mortality factors, official statistics on exploitation and trade, estimated incidental catch, employment dependent on turtles, mariculture operations, public and private institutions concerned with conservation and use, legal aspects (e.g. regulations, enforcement, protected areas), and active research projects.

Despite the potential value of this information to agencies responsible for conducting stock assessments, monitoring recovery trends, safeguarding critical habitat, and evaluating conservation successes in the 21st century, the National Reports submitted to WATS II were not included in the published proceedings and, until now, have existed only in the private libraries of a handful of agencies and symposium participants. To help ensure the legacy of these symposia, we have digitized the entire proceedings – including National Reports, plenary presentations and panels, species synopses, and annotated bibliographies from both meetings – and posted them online at <http://www.widecast.org/What/RegionalPrograms.html>.

Each article has been scanned from the original document. Errors in the scan have been corrected; however, to be true to the original content (as closely as we can discern it), potential errors of content have not been corrected. This article can be cited (with the number of pages based on the layout of the original document) as:

Lescure, J. 1987. National Report to WATS II for Martinique. Prepared for the Second Western Atlantic Turtle Symposium (WATS II), 12-16 October 1987, Mayagüez, Puerto Rico. Doc. 085. 29 pages.

*Karen L. Eckert
WIDECAST Executive Director
June 2009*

WESTERN ATLANTIC TURTLE SYMPOSIUM II
SOBRE TORTUGAS DEL ATLANTICO OCCIDENTAL II
II_E SYMPOSIUM "TORTUES MARINES
DE L' ATLANTIQUE OUEST"

STATUT DES TORTUES MARINES EN MARTINIQUE
JEAN LESCURE

Ministère de l'Environnement, Paris, France
Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Amphibiens)
Muséum national d'Histoire naturelle
25, rue Cuvier 75005 Paris
France

1. STATUT DES TORTUES MARINES

INTRODUCTION

Depuis que l'homme a habité la Martinique, les tortues marines venant pondre sur les plages ou nageant à proximité ont été capturées pour assurer sa nourriture. On a retrouvé des fragments d'os ou de carapaces de tortues marines dans les restes de repas des Caraïbes sur les sites archéologiques de Martinique (Pinchon, 1954).

Après le Père du Tertre (1667), le Père Labat (1742) est un des premiers voyageurs à témoigner de la présence des tortues marines dans les eaux martiniquaises. Le 18 mars 1694, il assistait à la levée d'une "folle" ⁽¹⁾ dans l'île de Macouba: "on y trouva deux tortues franches et un carfret" écrit-il. Outre ces deux espèces, le Père Labat dit qu'il en existe "une troisième qu'on appelle Caouanne". D'après le sens de son récit, il ne semble pas que cette espèce ait été prise aussi dans la folle ce jour-là. Ce texte nous donne la preuve que *Chelonia mydas* et *Eretmochelys imbricata* venaient pondre sur les plages de Martinique au XVII^e siècle.

Des prises de tortues marines émaillèrent encore les récits de voyageurs ou de chroniqueurs de la Martinique au cours des deux siècles suivants mais aucune étude faunistique sur les tortues marines des Antilles françaises ne fut entreprise pendant cette époque. Il faut attendre le Père Pinchon (1954, 1967) et ses articles et ouvrages de vulgarisation scientifique pour avoir une idée un peu plus précise des espèces de tortues marines parcourant les eaux martiniquaises.

Depuis une dizaine d'années, la communauté scientifique internationale a perçu les risques d'extinction des tortues marines, elle les a classées comme espèces menacées et a demandé qu'un effort collectif d'étude et de protection soit entrepris. Certaines données sur les tortues marines en Martinique sont alors publiées dans le cadre plus large d'enquêtes rapides ou de compilation relative aux populations et à l'habitat des tortues marines dans toutes les Antilles ou toute la zone de l'Atlantique Ouest (Bacon 1975, 1981; Carr et al. 1982). Ainsi, Anne et Peter Meylan ne purent passer que 4 jours en Martinique, du 24 au 27 décembre 1978, lors de leur enquête sur les tortues marines de l'Atlantique Ouest.

De leur côté, Kermarrec (1976), Fretey (1980), Fretey et Lescure (1981) sont préoccupés du sort des tortues marines dans les Antilles françaises et s'attachent à démontrer l'urgence d'une révision de la réglementation pour améliorer leur protection. Nous-mêmes avons déploré maintes fois, ces dernières années, que les tortues marines des Antilles françaises, ne fassent l'objet d'aucune étude scientifique particulière.

En 1983, j'ai pu obtenir un don du WWF France pour une enquête sur les tortues marines aux Antilles françaises. Deux stagiaires du Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Amphibiens) du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, Mlles Françoise Claro et Christine Lazier, ont réalisé en juillet-août 1983 une enquête sur la répartition géographique et l'exploitation des tortues marines aux Antilles françaises, ainsi qu'une étude de la législation les concernant (Claro et Lazier 1983, 1986).⁽²⁾

Récemment, Dropsy (1986) a effectué une étude préliminaire sur les tortues marines de Martinique (de mai à octobre 1986) dans le cadre d'un contrat avec (le Western Atlantic Symposium (WATS) et a bénéficié pour ce travail du soutien logistique de l'Association pour le Développement de l'Aquaculture à la Martinique (ADAM) et de l'aide de la station IFREMER de Martinique.

⁽¹⁾ filets à grandes mailles pour prendre les requins, raies et tortues.

⁽²⁾ Elles ont aussi reçu pour ce projet une bourse de la Guilde du Raid (bourse verte du Crédit Agricole).

Dropsy a fait une enquête systématique sur toute la cote martiniquaise (230 km) dans plus de 20 communes, auprès des populations de pêcheurs, et p' spécialement des familles intéressées traditionnellement par la pêche de tortues marines ou la récolte de leurs oeufs. Il a également enquêté sur le commerce des produits de tortues marines.

La pêche artisanale de la tortue marine est une tradition en Martinique mais elle tend à décroître depuis quelques dizaines d'années avec le déclin des espèces. Après la guerre, les pêcheurs de Martinique et d'autres Iles (Guadeloupe, etc...) sont venus prendre des tortues Vertes qui venaient pondre sur l'île Aves. Pinchon (1967) a observé pendant sa première expédition en septembre 1948, 150 à 300 tortues qui venaient pondre chaque nuit sur cet îlot long alors d'environ 500 m sur 100 de large. En 1967, il écrivait que, seulement, quelques dizaines de femelles venaient pondre désormais sur cet îlot perdu dans la mer Caraïbe. Quel bel exemple de destruction d'un patrimoine naturel! En 1987, la pêche des tortues marines n'occupe plus que quelques milles, utilisant encore les mêmes folles que du temps du Père Labat. Cependant les prises accidentelles dans les filets trémails pour langoustes ne sont pas rares. Le développement de la plongée sous-marine et de la pêche sur les navires de plaisance n'est pas sans damage sur les populations de Tortues marines.

La chair de tortue marine, de par sa rareté, est devenue un mets très recherché, inscrit toutefois au menu des restaurants à touristes. Les croyances sur les vertus aphrodisiaques de certains produits (oeufs, écailles, queue) demeurent encore très vivaces et accroissent la demande. L'augmentation du tourisme extérieur a relancé le travail de l'écaillage et la taxidermie (inconnue il y a 25 ans); le tourisme intérieur a intensifié l'aménagement du littoral (construction au bord des plages, lumière), grignotant les aires de ponte et perturbant les femelles venant pondre.

Notre rapport sera, dans la mesure du possible, une synthèse de nos connaissances récentes sur les tortues marines en Martinique et dressera un état de la situation les concernant.

1.a. La Nidification

Les espèces se reproduisant en Martinique

Depuis une vingtaine d'années, les auteurs s'accordent à dire, peut-être se répétant les uns les autres, que, parmi les cinq espèces présentes dans les eaux martiniquaises (Tableau I), seules *Eretmochelys imbricata*, *Chelonia mydas*, et *Dermochelys coriacea* viennent pondre sur les plages de la Martinique (Pinchon, 1954, 1967; Kermarrec, 1976; Currat, 1980; Fretey, 1980; Bacor, 1981; Fretey et Lescure, 1981; Carr et al., 1982; Claro et Lazier, 1983, 1986; Dropsy, 1986). Les mêmes précisent que les pontes de Tortue Luth sont rares et sporadiques et que *Caretta caretta* et la très rare *Lepidochelys kempfi* ne se rencontrent qu'au large. La Tortue Verte est moins fréquente en Martinique qu'en Guadeloupe (Claro et Lazier, 1983, 1986).

TABLEAU I. LES ESPÈCES PRÉSENTES DANS LES EAUX OU SUR LES COTES MARTINQUAISES
(Species Present in Sea Waters and on Beaches of Martinique)

Nom scientifique (Scientific name)	Nom français (French name)	Nom créole Creole name
Dermocheliidae <i>Dermochelys coriacea</i> (Vandelli)	Tortue Luth	Tôti a clain Toti cerkeil Cerkeil la mer Toti chaloupe Toti grand'lo Kaouanne

TABLEAU I. LES ESPÈCES PRÉSENTES DANS LES EAUX OU SUR LES COTES MARTINQUAISES
(Species Present in Sea Waters and on Beaches of Martinique)

Cheloniidae <i>Eretmochelys imbricata</i> (L.)	Tortue imbriquée Tortue à écailles	Caret
<i>Chelonia mydas</i> (L.)	Tortue Verte Tortue franche	Tôti Tôti vé Tôti blanc Tôti soleil
<i>Caretta caretta</i> (L.)	Caouanne	Caouanne Tôti jaune Tôti grandd'lo
<i>Lepidochelys kemp</i> i (Garman)	Tortue de Kemp	Zékal ronde Tôti toute rond Tôti la mè

N.B. Dans les tableaux suivants, les espèces seront mentionnées par les initiales de leurs noms scientifiques: ex., Ei=*Eretmochelys imbricata* (d'après Dropsy, 1986).

TABLEAU II. AIRES DE REPRODUCTION ET D'ALIMENTATION DES TORTUES MARINES EN MARTINIQUE

(Nesting and Foraging Areas of Marine Turtles in Martinique)

Localités (Localities)	Activité (Activity)	Espèces (Species)
Macouba	N	?
Presqu'île de la Caravelle	N, AI	Cm, Ei
Ilêt Madame	N	Ei
Ilêt Loup Garou	N	Dc, Ei
Le Vauclin	AI	?
Anse Macabou	N, AI	?
Baie des Anglais	N, AI	Dc, Ei
Pointe des Salines	N, AI	Dc, Ei
Sainte-Luce	AI	?
Fort-de-France (Fort Saint-Louis)	N	Ei
Anse Ceron	N	?

Légendes: N = Nidification (Nesting); AI = Alimentation (Foraging) (d'après Claro et Lazier 1983, 1984).

Délimitation et densité des aires de ponte

Les enquêtes ont été faites auprès des pêcheurs, plongeurs locaux et habitants près des plages. En Martinique, les plages sont en général peu étendu et la plupart de temps très occupées par l'homme.

Françoise Claro et Christine Lazier ont répertorié les sites de ponte le plus notables (Fig. 1 et Tableau II).

Ceux de la presqu'île de la Caravelle et de l'Anse Macabou sur la côte Atlantique sont les plus fréquentes, viennent ensuite les plages de Macouba des îlets Loup Garou et Madame dans la Baie du Robert, de la Baie des Angla et de la Pointe de Salines au Sud, de l'Anse Céron au Prêcheur, c'est-à-dire au nord de la côte Caraïbe. Deux Cartes (*E. imbricata*), au mois, viennent pondre chaque année sur la plage de Forte Saint-Louis à Forte-de-France. Dropsy (1986) a estimé la longueur des plages de nidification (Tableau I) toujours d'après des enquêtes. Il en ressort nettement que les plages de la côte Atlantique sont proportionnellement plus visitées par les femelles que celles de la côte Caraïbe.

Nombre de pontes

Dropsy (1986) a fait une estimation du nombre de pontes de la Tortue Luth de la Verte et du Caret (Tableau III). Il affirme que ces chiffres sont le résultat d'enquête et non de comptage, il pense cependant que ceux-ci "semblent sous-estimer le nombre réel de pontes, mais donnent une idée approximative pour les saisons 1985 et 1986". De toutes façons, ces chiffres indiquent que les pontes de Caret (*E. imbricata*) sont environ cinq fois plus nombreuses que celles de Tortue Verte ou de Tortue Luth.

Le nombre de pontes par plage de nidification répertoriée varie de 1-2/an à 30-40/an. Nous ne disposons pas pour la Martinique de dénombrement précis des pontes par comptage de traces ou de nids. Dropsy n'a pu effectuer que quelques comptages.

1. Il a survolé la côte Atlantique trois jours de suite en août 1986 entre 7 et 8h du matin, et n'a observé en tout qu'une trace de Tortue Verte et six d'Imbriquée sur deux plages, une du Lorrain et une du Robert.
2. Il a visité deux fois par semaine et de jour l'îlet Loup Garou (250 x 75 m), entre le 21 juillet et le 20 septembre 1986 et n'y a relevé et tout que 20 traces, n'ayant pas forcément abouti chacune à une ponte.

TABLEAU III. LONGUEUR DE PLAGES DE NIDIFICATION ET NOMBRES DE PONTES PAR ESPÈCE ET PAR AN

(Nesting Beaches Length and Eggs Laying Number by Species and Year)

Zones (Areas)	Longueur totale des plages (km) (Total beaches length)	Longueur des Plages de nidification (km) (Nesting beaches length)	Nombre de ponte par an (Eggs layings number by year)		
			Cm	Dc	Ei
Atl. N	28	15	6-11	30-35	80-130
Atl. S	22	14	20-25	25-30	60-80
Car.N	16	5	15-20	0	35-45
Car.S	14	9	15-20	9-12	90-120
Total	80	43	56-76	64-77	245-375

Légendes: Cm; Dc ; Ei: initiales des noms scientifiques des espèces (initiales of species scientific names);
Atl = côte atlantique (Atlantic coast); Car = côte caraïbe (Caribbean coast)

Saison de ponte

La saison de ponte est en Martinique d'avril-mai à octobre, avec un maximum en juin-septembre, pour *E. imbricata*, d'avril-mai à octobre avec un maximum en août-septembre pour la Tortue Verte et de février ou mars à juin ainsi que septembre-octobre pour la Tortue Luth. Dropsy a dressé un tableau comparatif du nombre de pontes par raison et par femelle, ainsi que du nombre de jours entre deux pontes selon les données de la littérature et celles de son enquête

(Tableau IV). Il est intéressant de noter que les personnel interrogées en Martinique se trompent seulement pour la Tortue Luth, rare, moins connue, et affublée d'une mauvaise réputation à tel point qu'elle est appelée "Cercueil la Mer".

TABLEAU IV. NOMBRE DE PONTES PAR SAISON ET INTERVALLES DE PONTES
(Nesting Number by Season and Nesting Intervals)

Espèces (Species)	Données de la Littérature Literature data		Enquête Martinique (Martinica interviews)	
	Nbre pontes/saison (Nesting Num. / season)	Intervalles (Intervals)	Nbre pontes/saison (Nesting Num. / season)	Intervalles (Intervals)
Cm	3-8	10-18 jours (days)	2-4	10-18 jours (days)
Dc	7	10-13 jours (days)	2	15-21 jours (days)
Ei	2-4	15-20 jours (days)	2-4	12-18 jours (days)

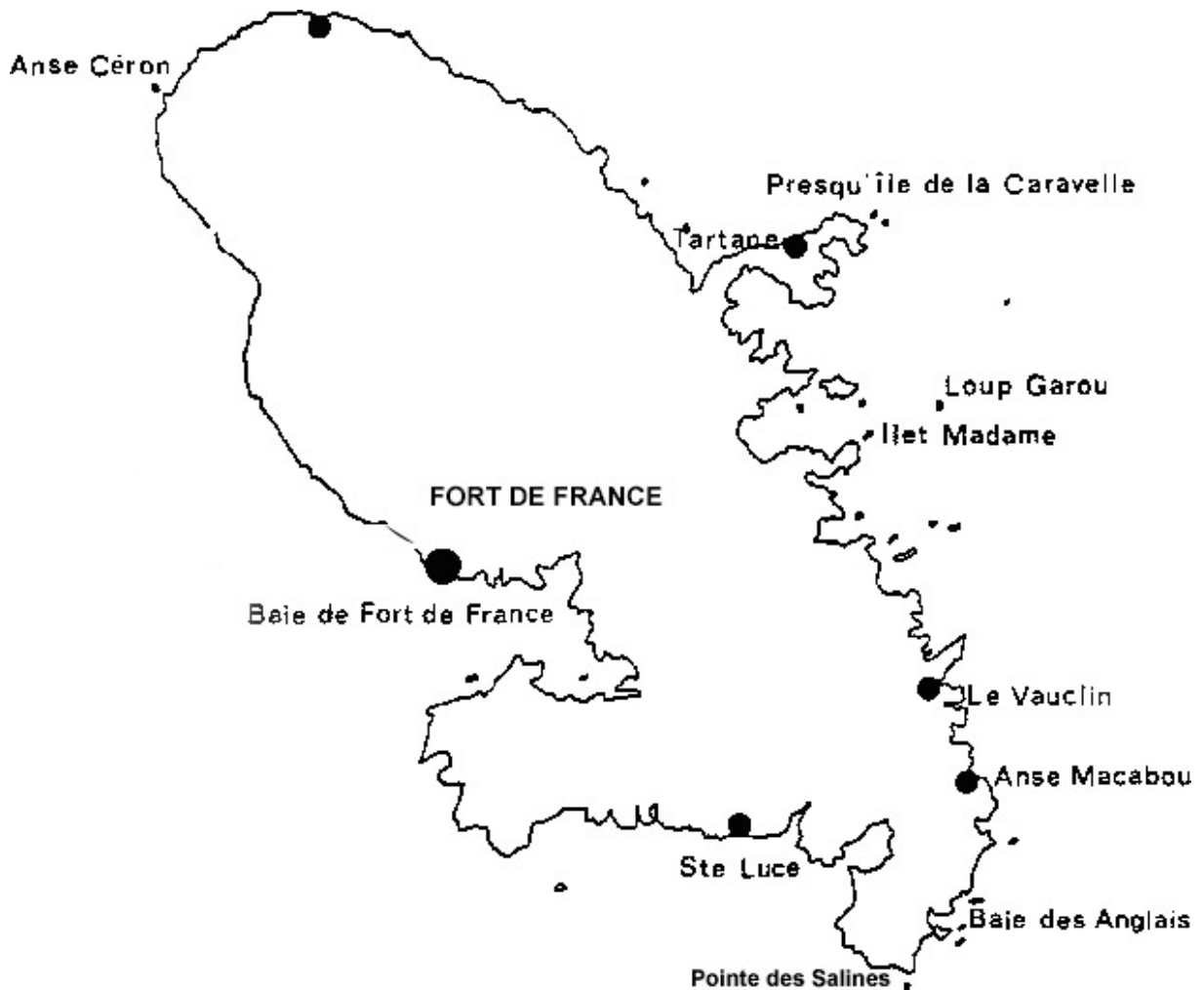


Figure 1. Principaux sites de pontes de Tortues marines en Martinique d'après Claro et Lazier (1986). Principal nesting beaches of Sea Turtles in Martinique after Claro et Lazier (1986).

Nombre d'oeufs par ponte

Dropsy (1986) a compté le nombre d'oeufs d'une ponte de Tortue imbriquée et d'une ponte de Tortue Verte, soit respectivement 138 et 250 oeufs. Ce nombre paraît normal pour la Tortue imbriquée, mais me semble presque un record pour la Tortue Verte.

Les nombres résultant de l'enquête sont 40 à 200 pour la Tortue imbriquée 100 à 250 pour la Tortue Verte et 160 à 180 pour la Luth. Ces chiffres sont trop forts pour la Tortue Luth (50 à 148 en Guyane d'après Fretey, 1980), e probablement la Tortue Verte, des espèces que les Martiniquais connaissent moins.

Les gens en Martinique disent que le temps d'incubation des oeufs de Tortues Verte et Imbriquée est de 55 à 65 jours. Dropsy a observe une incubation de 55 jours chez une Tortue Verte et de 61 jours chez une Imbriquée. Il a mesuré cinq nouveau-nés de cette espèce: la carapace était longue de $39,9 \pm 0,5$ mm. Le Tableau V intitulé Statut des Tortues marines en Martinique est une synthèse de données exposées dans ce rapport.

TABLEAU V. STATUT DES TORTUES MARINES EN MARTINIQUE
(Status of Marine Turtles in Martinique)

	Nidification	Alimentation
Abondant	---	---
Commun	---	Cm, Ei
Fréquent	Ei	Cc (Bacon, 1981)
Occasionnel	Cm, Dc	---
Rare	---	Dc, Lo

Légendes: Le statut a été estimé jusqu'à occasionnel selon une nomenclature inspirée de Bacon (1981): abondant plus de 1,000 nids/an sur une plage; commun, nid' et (ou) aires d'alimentation sur la plus grande partie de la côte ou moins de 1,000 nids/an sur une plage; fréquent, rencontre régulièrement mais pas en grand nombre (moins de 500 nids/an); occasionnel, moins de 100 nids ou individus rencontrés par an; rare, moins de 10 nids ou individus rencontrés par an. (Estimated status classification based on a nomenclature inspired by Bacon, 1981: Abundant = more than 1,000 nests/year on one beach; Common = nest and (or) foraging areas on the major part of the coastline or fewer than 1,000 nests/year on a particular beach; Frequent = met with regularly but not in large numbers (fewer than 500 nests on the coastline); Occasional = fewer than 100 nests or foraging individuals per year; Rare = fewer than 10 nests or foraging individuals per year).

1.b. Plages de Ponte

Voir délimitation et densité des plages de ponte en 1.a.

1.c. Exploitation

La pêche

La pêche à la tortue a pratiquement disparu en tant qu'activité principale face à la raréfaction des espèces. La pêche traditionnelle martiniquaise est artisanale et individualiste, elle s'effectue sur des "yoles", canots de 6 à 8 m de long équipée de moteurs hors-bord. "Actuellement, le rendement annuel moyen du pêcheur martiniquais est à peine supérieur à deux tonnes de poisson, ce qui en valeur correspond à moins de 100,000 FF. On prend mieux la mesure des difficultés de la profession, lorsqu'on sait que le seul montant annuel des rôles dépasse 10,000 FF sans compter les autres charges et frais de fonctionnement" (CRUSO, 1985) et de l'intérêt que représente pour lui une capture occasionnelle de tortue qui pourra rapporter plusieurs milliers de francs.

Sur le millier de pêcheurs déclarés à la Martinique, à peine une dizaine pratique la recherche et la prise de tortues marines comme activité principale. Notons que ces personnes sont celles qui connaissent et respectent le mieux les périodes de pêche et tailles minimales autorisées par arrêté préfectoral.

Les saisons de pêche sont réparties en deux périodes:

de février à juin:

C'est la pêche au large de poissons pélagiques, moment où sont capturées les Tortues Luth et les Caouannes (*C. caretta*) nageant à la surface de l'eau; aucun renseignement n'a été enregistré sur ces prises en haute mer.

de juillet à janvier:

La pêche côtière à l'aide de filets et de nasses; les Carets (*E. imbricata*) et les Tortues Vertes (*C. mydas*) sont surtout pêchées à cette période. La pêche sous-marine, surtout pratiquée par les jeunes sans emploi et les vacanciers, concerne également ces deux espèces et s'étale tout au long de l'année. Aucune donnée n'a été recueillie sur cette activité très discrète.

La pêche à la tortue, proprement dite, s'effectue à l'aide de filets, constitués d'une seule nappe à grand maillage (maille de 100 à 400 mm) de longueur et de chute variable: la folle, destinée également à la capture de grands poissons comme les requins et les raies. Cet engin de pêche est placé dans les passes, à l'abord des plages ou sur les récifs eux-mêmes. Environ 7,000 m de ce genre de filet ont été répertoriés sur la côte martiniquaise, avec une plus haute fréquence pour les filets de mailles de 150 mm (Guillou, Gueredrat, Lagin, 1986).

Les prises accidentelles de tortues marines sont assez fréquentes dans les filets destinés aux langoustes et poissons placés le long des récifs. Ces filets sont constitués de trois nappes, dont le maillage de la nappe centrale varie de 60 à 3,500 mm. Les tortues s'emmêlent à l'intérieur et se noient. Environ 18,000 m de ce genre de filet ont été inventoriés sur toute la côte martiniquaise, avec une plus haute fréquence de maillage de 60 mm (Guillou, Gueredrat, Lagin, 1986). Les tortues peuvent également s'emmêler et rester prisonnières des cordes de nasses mouillées sur tous les récifs.

Nombre de prises

Les chiffres notés ont été recueillis lors de l'enquête et concernent les prises moyennes annuelles sur 1985 et 1986 du Caret (*E. imbricata*) et de la Tortue Verte (*C. mydas*) dans les différents filets. Les tortues sont pêchées à toutes les tailles, les juvéniles étant capturées en plus grand nombre (Tableau VI).

TABLEAU VI. NOMBRE DE TORTUES CAPTUREES PAR AN PAR REGION *
(Number of Turtles Caught, by Region)

	Cm	Ei
Atlantique Nord	190-225	285-331
Atlantique Sud	285-300	50-55
Caraïbe Nord	35-55	45-65
Caraïbe Sud	65-75	57-78
TOTAL	437-529	595-685

* *Editor's note (2009):* The title in the original report was "TABLEAU VI. NOMBRE DE TORTUES CAPTUREES PAR AN". The editor changed the last part of the title to better reflect the nature of the information expressed in the table (viz., turtles caught per year by geographic region).

Les quatre secteurs de pêche sont délimités arbitrairement, sur les mêmes bases que celles utilisées pour le dénombrement de pontes (fig. 3).

Selon une enquête faite en 1979 par les Affaires Maritimes de Fort-de-France, des études statistiques ont été réalisées pour estimer la production de tortues marines pêchées en Martinique. Elles sont évidemment approximatives car la vente des produits de pêche s'effectue souvent sur les lieux-mêmes de débarquement et échappent à tout contrôle (Tableau VII). Le nombre de captures estimées par Dropsy (Tableau VI), même s'il comprend des tortues jeunes et adultes de poids bien différents, est le résultat d'une enquête longue et assidue et me paraît plus proche de la réalité. Si on estime le poids moyen de tortues capturées (jeunes + adultes confondues) à 100 kg, le poids total annuel de tortues prises en Martinique serait plus du double de l'estimation faite par les Affaires Maritimes en 1979.

Commerce

La majorité des tortues et produits issus de tortues provient de la pêche locale. Quelques tortues empaillées sont vendues dans les magasins de souvenirs et quelques mareyeurs vendent de la chair congelée (steak et abats) provenant de chalutiers étrangers débarquant à Fort-de-France.

Malgré l'interdiction de pêcher, vendre, acheter, consommer et employer, un usage quelconque des tortues marines entre le 15 avril et le 15 octobre (Cf. annexe 4), le marché de ce produit est ouvert toute l'année à la Martinique.

TABLEAU VII. QUANTITE ET VALEUR COMMERCIALE DES TORTUES MARINES PECHÉES EN MARTINIQUE. STATISTIQUES ÉTABLIES D'APRÈS UNE ENQUÊTE DE LA DIRECTION DES AFFAIRES MARITIMES DE FORT-DE-FRANCE EN 1979.

(Quantities and Trade Value of Marine Turtles Captured in Martinique. Statistics Calculated After an Inquiry of Direction des Affaires Maritimes of Fort-de-France during 1979).

Mois (Month)	Q (kg)	V (F)	PM (F/kg)
janvier	3,830	38300	10
février	3,830	43,130	11
mars	3,830	45,960	12
avril	3,830	45,960	12
mai	3,830	45,960	12
juin	3,830	45,960	12
juillet	3,830	45,960	12
août	3,830	45,960	12
septembre	3,830	45,960	12
octobre	3,830	45,960	12
novembre	3,830	45,960	12
décembre	3,830	45,960	12
TOTAL	45,960	540,130	

Légendes: Q, Quantités (Quantities); V (F), Valeur totale en francs (Total value in francs); PM (F/kg), Prix moyen au kg en francs (Average price per kg in francs)

Prix pratiques au débarquement

Au débarquement, les Carets (*E. imbricata*) et les Tortues Vertes (*C. mydas*) sont vendues à des prix sensiblement identiques:

pour les juvéniles (< 60 cm)

- sur pied: 50 a 200 F ⁽³⁾
- carapace: 100 a 200 F
- steack: 50 a 60 F/kg
- abats: 40 a 50 F/kg

pour les grosses Tortues (> 60 cm)

- sur pied: 2,000 à 5,000 F
- carapace: 400 à 1,000 F
- steack: 50 à 60 F/kg
- abats: 40 à 50 F/kg

Prix pratiques chez les revendeurs

Ce sont les prix relevés chez les marchands de souvenirs, les poissonnier et autres revendeurs. Il existe également peu de distinctions entre les Tortues Verte (*C. mydas*) et les Carets (*E. imbricata*).

pour les juvéniles (< 60 cm)

- empaillées: 400 à 800 F
- carapace polie: 200 à 300 F
- steack: 70 à 110 F/kg
- abats : 50 F/kg.

pour les grosses tortues (>60 cm)

- empaillées: 800 à 2000 F
- carapace polie: 800 à 1500 F
- steack: 70 à 110 F/kg
- abats: 50 F/kg.

On trouve également des plats de Tortue marine dans une dizaine de resta rants, approvisionnés par la pêche locale. Les livres de cuisine antillaise comme celui du Dr Nègre (1972) ne comporte pas moins de neuf recettes de Tort dont certaines sont connues depuis le Père Labat.

Le commerce de l'écaille

L'artisanat de l'écaille aurait débute vers 1940, tout au moins en Guadeloupe, selon un témoignage. Avec le développement du tourisme la vente des carapaces et des objets en écailles a beaucoup augmenté et une mode pou les objets en écaille s'est instaurée parmi les Antillais eux-mêmes. Le Centre de Métiers d'Art de Fort-de-France, affirme en 1983, avoir vendu, en moyenne une carapace tous les deux jours et dix objets en écaille par jour pendant saison touristique (Claro et Lazier, 1983).

⁽³⁾ prix en francs actualises 1986.

Les objets en écaille sont des coupe-papiers, coffrets, peignes, pique-olives et des bijoux qui ont beaucoup de succès, comme les bagues, bracelet colliers, boucles d'oreilles, pendentifs, catogans... Cette mode a peut-être diminué récemment car selon Dropsy (1986), le travail de l'écaille est effectué encore par un unique artisan au Carbet, la prison de Fort-de-France, gros centre de fabrication, ayant abandonné ce genre de production par les détenus, depuis plus d'un an.

Malgré les arrêtés préfectoraux protégeant les tortues marines [-- ??--]⁽⁴⁾, on trouve dans le commerce en 1987, même en période d'interdiction de vente, qui va du 15 avril au 15 octobre en Martinique, divers objets en écaille: bijoux, carapaces.

Prédation des œufs

La prédation humaine sur les oeufs de tortue marine est importante a la Martinique, mais demeure difficilement quantifiable. Ces oeufs sont considérés comme un produit de luxe, aux pouvoirs vivifiants et aphrodisiaques. Il n'existe pas, au sens propre, de circuit d'approvisionnement, les collectes s'effectuant au hasard, l'aide de la technique du bâton planté dans le sable à l'endroit présumé d'une ponte, ou a l'intérieur des femelles gravides.

1.d. Menaces sur les Tortues Marines en Martinique

Plages de ponte

Les plages de sable sont relativement peu nombreuses et peu étendues en Martinique, notamment vis-à-vis d'îles coralliennes de l'Arc externe comme la Grande Terre, Antigua.

L'augmentation très nette de la fréquentation des plages depuis 20 ans, par les touristes extérieurs à l'île et les Martiniquais eux-mêmes, est une menace pour les plages de ponte. La constellation de lumière au bord des plages peu déranger les tortues venant pondre et même les empêcher d'accoster. Certain pêcheurs affirment que les tortues abordant les plages étaient dérangées par l'odeur des huiles solaires imprégnant le sable! Le dragage du sable sur certaines plages a détériore des sites de ponte.

Dégradation de l'habitat marin

Le dynamitage a souvent été utilisé, il y a une dizaine d'années pour la pêche, rendant stériles un certain nombre de récifs coralliens. Cette pratique n'aurait pas totalement disparu. L'agriculture relativement développée a accentué l'érosion des terres: des alluvions, rejetées au fond des bales, étouffent les récifs coralliens e les herbiers et les rendent pratiquement stériles et impropres à la vie des tortues.

Les cultures tropicales modernes nécessitent de nombreux pesticides et herbicides pouvant contaminer les chaînes biologiques. Claro et Lazier (1986) affirment à juste raison que dans une île surpeuplée comme la Martinique, les zones d'alimentation sont menacées par des pollutions industrielles agricoles et ménagées, par les dragages de sable ou encore par le rejet d'hydrocarbures en mer par des bateaux de tout acabit. De plus, le pillage de ces fonds par les plongeurs locaux ou les touristes (métropolitains ou étrangers) menace considérablement le biotope fréquenté par les tortues marines. Selon Dropsy, l'érosion naturelle, accélérée par des glissements de terra ou les cyclones, a provoqué la disparition de plages entières près du Carbet e de Basse-Pointe.

⁽⁴⁾ *Editor's note (2009):* Throughout the ms, the editor has used "[--??--]" to indicate that the corresponding text in the original document is indecipherable.

La prédation animale

La prédation sur les femelles venant pondre est exclusivement le fait de l'homme en Martinique. La prédation des oeufs est presque en totalité le fait de l'homme. Certes, la faune en vertèbres prédateurs est extrêmement pauvre en Martinique, mais les chiens et le Manicou (*Didelphis marsupialis*) pourraient déterrer des oeufs. Dropsy a observé une prédation sur les nouveau-nés par les crabes du genre *Uca* (crabe cé ma faute) qui infectent les plages martiniquaises. Les Frégates prennent part aussi au massacre de juvéniles flottant à la surface de l'eau.

1.e. Aires D'alimentation

Les aires d'alimentation se confondent avec les zones coralliennes. Les zones abritées possèdent des herbiers marins appréciés par les tortues herbivores comme la Verte mais aussi par les espèces carnivores, grâce aux organismes (Invertébrés marins) qu'ils abritent.

Eretmochelys imbricata

Les Carets sont présents toute l'année près des côtes martiniquaises. Ils vivent près des récifs madréporiques et des épaves; certains récifs connus des pêcheurs semblent présenter une plus grande attraction. Son habitat, tout en demeurant côtier, se situe plus au large à une profondeur plus grande qu'chez la Tortue Verte. Les juvéniles et les subadultes sont les plus fréquemment observés. En dehors de la période de ponte, les adultes sont surtout des mâles, les femelles réapparaissant en plus grande quantité entre mai et octobre. Il n'a été fait aucune allusion à des rassemblements et à des mouvements migratoires de Carets à la Martinique.

Claro et Lazier (1986) ont signalé que les aires d'alimentation les plus fréquentes par la tortue Imbriquée sont autour de la Presqu'île de la Caravelle, l'Anse de Macabou, les secteurs du Vauclin, de la Baie des Angles de la Pointe des Salines et de Sainte-Luce (Tableau II). Pinchon (1967) a signalé qu'il y avait parfois des Carets le long de la côte Atlantique de l'Îlet Hardy.

Chelonia mydas

Il ressort de l'enquête de Dropsy que la Tortue Verte fréquente toutes les côtes de la Martinique. Alors que les jeunes sont présents toute l'année, les femelles adultes sont plus nombreuses en mars-avril, et les mâles en octobre. Ces derniers seraient plus nombreux lorsque le courant porte vers le sud sur la côte Atlantique⁽⁵⁾.

Herbivores, les adultes vivent sur les récifs assez proches des côtes, à proximité des herbiers de phanérogames. Les jeunes paraissent avoir une plus grande répartition verticale: ils vivent sur les récifs jusqu'à une profondeur de 60 m. Quelques rassemblements de 4 à 5 individus sur les herbiers ont été observés. Les aires d'alimentation les plus fréquentées sont celles autour de la Presqu'île de la Caravelle selon l'enquête de Claro et Lazier (1986). Pinchon (1967) affirmait qu'à l'Îlet Hardy, la mer toujours houleuse sur la côte Atlantique recevait souvent la visite de grosses tortues franches.

Dermochelys coriacea

La Tortue Luth se rencontre au large de la Martinique, en pleine eau. Elle est rare et ce fait a toujours été signalé par les Naturalistes, du XVII^e siècle à nos jours (du Tertre, 1667; Labat, 1742, et Pinchon, 1967). Les individus observés à la surface ou capturés au large seraient toutes des femelles. D'après l'enquête de Dropsy, quelques mâles ont été aperçus de puis deux ans, phénomène inconnu dans les dernières quarante années au dire des témoignages de pêcheurs.

⁽⁵⁾ La raison du plus grand nombre mâles à la fin ou après la saison de ponte me paraît obscure.

Les pêcheurs disent aussi que les femelles arrivent avec les courants, accompagnées de bancs de méduses, sur la côte Atlantique. Ceci est très vraisemblable mais exprimé à l'envers. La réalité biologique sous-jacente à cet observation est que les Tortues Luth se nourrissent presque exclusivement de méduses, et suivent leurs bancs qui arrivent avec les courants sur la côte Atlantique de la Martinique. Seules, les femelles prêtes à pondre s'approche des côtes.

Caretta caretta

Le Caouanne ne se rencontre également qu'au large de la Martinique. Peu farouche et se tenant souvent en surface, elle est recherchée par les pêcheurs de poissons pélagiques. En effet, elle joue un rôle attractif vis-à-vis de ces poissons comme toute épave flottante dans ces régions. Les individus observé au large sont des femelles non gravides. Après le dernier cyclone de 1980, les Caouannes ont fréquents en grand nombre pendant un an les eaux côtières martiniquaises (Dropsy, 1986).

1.g. Liste des Personnel Concernées Par la Conservation des Tortues Marines en Martinique

- M. Philippe Ferlin
Délégué "Mer" pour la région Antilles Guyane françaises
Station IFREMER
Le Robert
Pointe Fort
97231 Le Robert.
Martinique
Tel. (19-596) 651154 or 651156
- M. le Directeur de Affaires Maritimes
Boulevard Maritime
97200 Fort de France
Martinique
- Association pour le développement de l'aquaculture en Martinique
(ADAM) Bd Chevalier Sainte-Marthe
B.P. 620
97261 Fort de France
Martinique
- M. Edouard Benito-Espinal
Délégation régional a l'Architecture et Environnement (D.R.A.E.)
Guadeloupe-Guyane-Martinique
B.P. 1002
97178 Pointe-a-Pitre Cedex
Guadeloupe
Tel. (19-593) 83.53.26
- Expert Consultant
Auteur du rapport:
Dz. Jean Lescure
Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Amphibiens)
Muséum National d'Histoire Naturelle
25 rue Cuvier
75005 Paris
France
Tel. (135.33) 1.43.36.00.21

1.h. Réglémentations et Protection

Département d'Outre-Mer, la Martinique est soumise aux mêmes lois que les autres départements de la République française. Par voie de conséquences, elle est assujettie également aux réglémentations de la Communauté Economique Européenne.

Ainsi, la Convention de Washington concernant le commerce international de animaux vivants, ou de leurs produits, s'applique en Martinique comme dans les autres départements de la Métropole. Le Service des Douanes est chargé de veiller à l'application de la Convention de Washington. Les demandes d'importation ou d'exportation d'animaux vivants ou de leurs produits inscrits aux annexes doivent être soumises au Ministère de l'Environnement.

Localement, la pêche et le commerce des tortues marines ou de leurs produits sont réglémentés par l'arrêté préfectoral n° 83/496-PMC émis en mars 1983. L'exécution de l'arrêté est confiée à l'administration des Affaires maritime. Un arrêté ministériel est prévu pour renforcer la protection des tortues marines en application de la loi de la Protection de la Nature de 1976. La Gendarmerie pourrait alors veiller plus efficacement à l'application de la réglémentation.

Réserve naturelle et conservation du littoral

Actuellement une Réserve Naturelle, avec protection renforcée de toutes les espèces vivantes jusqu'à une profondeur de 20 m dans le domaine maritime, occupe 1/20e de la côte martiniquaise sur la presqu'île de la Caravelle. Le conservatoire du littoral, géré par l'Office National des Forêts (ONF) protège de tout aménagement, par son acquisition, de 1/8e de la côte martiniquaise, dans les zones de Macabou, Pointe-Rouge et de l'Anse Couleuvre. Ces tentatives de préservation du milieu naturel semblent se développer avec d'autres projets en cours d'examen.

Gestion des populations

Peut-on améliorer le sort des tortues marines fréquentant les eaux et les plages martiniquaises? Les oeufs, par exemple, sont ramassés presque automatiquement si la ponte est repérée. Une solution serait de recueillir ces oeufs, de les mettre en écloserie, de relâcher une grande partie des nouveau-nés, d'en conserver une faible partie et de les engraisser en vue d'une commercialisation locale (Projet de l'ADAM présenté par Dropsy, 1986).

Je crains personnellement que ce type d'action ne puisse se substituer à la capture des tortues par les pêcheurs locaux. Celle-ci continuera malgré la mise sur le marché d'un produit issu d'un ranching. Une solution pourrait être envisageable si la collecte des oeufs est rémunérée et compense ainsi le manque à gagner des pêcheurs. Si, éventuellement, le prix des tortues grossies en aquaculture était inférieur à celui des tortues capturées dans la nature, la pêche aux tortues marines serait moins rentable.

CONCLUSION

Tortues marines liées aux eaux ou aux plages martiniquaises sont un peu mieux connues. Cependant, selon l'enquête de Dropsy (1986) le nombre de prises de tortues marines par an dépasse largement le nombre de femelles se reproduisant sur le littoral de la Martinique. Le stock de tortues marines vivant autour de la Martinique ne se renouvelle donc pas: il est gravement menacé. La capture de tortues marines de plus en plus petites, aux dires de pêcheurs, est également un signe alarmant de l'amenuisement des stocks.

De nouvelles mesures de protection et de gestion plus équilibrée s'avèrent nécessaires. Elles seront bien accueillies par les Martiniquais, si elles sont accompagnées de campagnes d'information, en particulier auprès des pêcheurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme. 1985. Réseau de conservation des tortues marines dans la région Caraïbe. WIDECAS meeting n° 5. Pointe-à-Pître. 48 p.
- Bacon, P.R. 1975. Review on research, exploitation and management of the stocks of sea turtles in the caribbean region. F.A.O. Fisheries Circular n° 334, 1-19.
- Bacon, P.R. 1981. The status of sea turtle stocks management in the Western Central Atlantic. W.E.C.A.F. Studies, 7: 1-38.
- CARIBBEAN CONSERVATION CORPORATION. 1980. Survey and preliminary census of marine turtle populations in the western Atlantic. Final report Nat. Mar. Fish. Serv., contract n° 03-78-008-0025. 132 p.
- Carr, A.F., Meylan A., Mortimer, J., Bjorndal, D. et Carr, T. 1982. Surveys of sea turtle populations and habitats in the Western Atlantic. NOAA Tech Memo. NMFS-SEFC. 1-91.
- Claro, F. et C. Lazier. 1983. Les tortues marines aux Antilles françaises. Report Guilde européenne du Raid. 38 p.
- Claro, F. et C. Lazier. 1986. Les tortues marines aux Antilles françaises. L'I répartition géographique. Bull. Soc. Herp. Fr., 38: 13-19.
- Crusol, J. 1985. L'avenir de la pêche et de l'aquaculture passe par la recherche et l'innovation. Comm. pers. Deleg. Reg. Techn. Fort-de-France.
- Curat, P. 1980. Aperçu sur les reptiles antillais de Guadeloupe et Martinique principalement. CDDP Guadeloupe, Pointe-a-Pitre. 119 pp. ⁽⁶⁾
- Dropsy, B. 1986. Tortues marines. Etude préliminaire. ADAM. Contrat WATS.
- Fretey, J. 1980. Les pontes de la Tortue Luth *Dermochelys coriacea* en Guyane française. Rev. Ecol. Terre Vie, 649-654.
- Fretey, J. 1981. Tortues marines de Guyane. Léopard d'Or. Paris, 136 p.
- Fretey, J. et J. Lescure. 1981. Présence et protection des tortues marines en France Métropolitaine et d'Outre-Mer. Bull. Soc. Herp. Fr., 19: 7-14.
- Gueredrat, J., J. Guillou, et A. Lagin. 1986. Comm. pers. Pool ORSTOM-IFREMER UAG.
- Groombridge, B. 1982. The IUCN Amphibi Reptilia Red Data Book, Part 1. Testudines, Crocodylia, and Rhynchocephalia. IUCN, Gland. 426 p.
- Kermarrec, A. 1976. Le statut des tortues dans les Antilles françaises. Une révision urgente. Nouv. Agron. Antilles-Guyane, 2 (2): 99-108.

⁽⁶⁾ *Editor's note (2009)*: The citation in the original document was "Curat, P. 1980. Reptiles des Antilles. C.D.D.P. de Guadeloupe, France. Aperçu sur les reptiles antillais de Guadeloupe et Martinique A.P.B.G. C.D.D., Guadeloupe, 119 p." Editor used the current citation as noted in (<http://openlibrary.org/b/OL3869029M/Aperc%CC%A7u-sur-les-reptiles-antillais-de-Guadeloupe-et-Martinique-principalement>), dated 17 May 2009 and to conform to standard citation format.

Labat, J.B. 1722. Nouveau voyage aux isles d'Amérique. Paris. Delespine, 6 v.

Negre, A. 1972. La gastronomie des Antilles et de la Guyane française. Encyclopédie antillaise. Emile Gros-Desormeaux. Fort-de-France. 316 p.

Pinchon, R. 1954. Tortues antillaises. Naturalia. Janvier: 32-36.

Pinchon, R. 1967. Quelques aspects de la Nature aux Antilles. Fort-de-France. 254 p.

Tertre, J.B. du. 1667. Histoire générale des Antilles habitées par les Français. 2 vol. Paris.

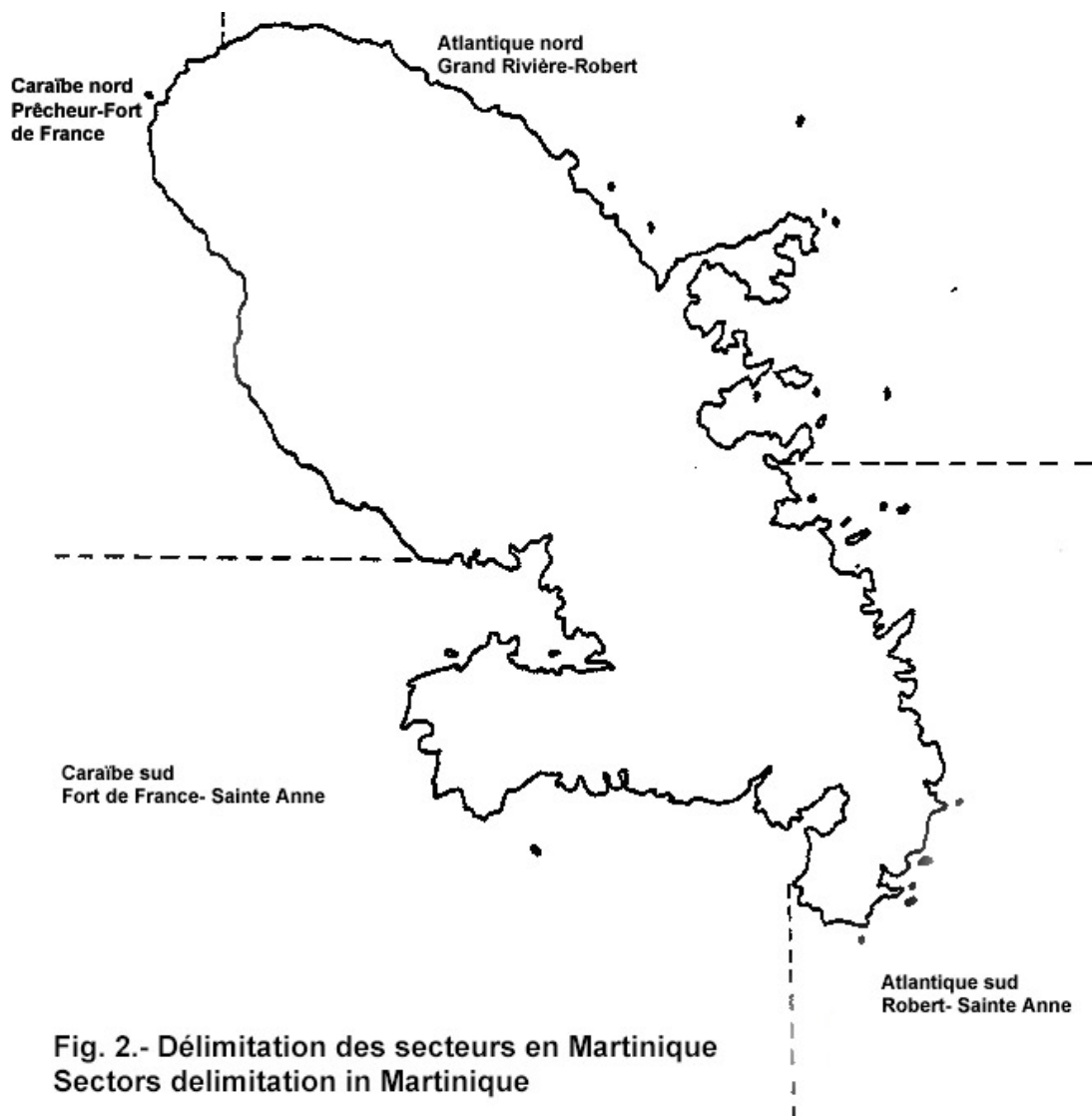


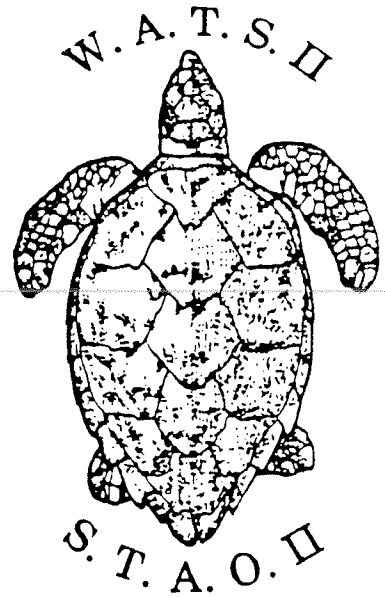
Fig. 2.- Délimitation des secteurs en Martinique
Sectors delimitation in Martinique

WATS II REPORT/DATA SET

National Report to WATS II for Martinique.

Jean Lescure.

15 October 1987.



WATS2 085

WESTERN ATLANTIC TURTLE SYMPOSIUM II

SIMPOSIO SOBRE TORTUGAS DEL ATLANTICO OCCIDENTAL II

IIe SYMPOSIUM "TORTUES MARINES DE L'ATLANTIQUE OUEST"

STATUT DES TORTUES MARINES EN MARTINIQUE

JEAN LESCURE

Ministère de l'Environnement, Paris, France.

Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Amphibiens)

Muséum national d'Histoire naturelle

25, rue Cuvier 75005 PARIS, France.

1. STATUT DES TORTUES MARINES

INTRODUCTION

Depuis que l'homme a habité la Martinique, les Tortues marines venant soit sur les plages ou nageant à proximité ont été capturées pour assurer sa nourriture. On a retrouvé des fragments d'os ou de carapaces de Tortues marines dans les restes de repas des Caraïbes sur les sites archéologiques de Martinique (Pinchon, 1954).

Après le Père du Tertre (1667), le Père Labat (1742) est un des premiers voyageurs à témoigner de la présence des Tortues marines dans les eaux martiniquaises. Le 18 mars 1694, il assistait à la levée d'une "folle"⁽¹⁾ dans l'île de Macouba : "on y trouva deux tortues franches et un carret" écrit-il. Outre ces deux espèces, le Père Labat dit qu'il en existe "une troisième qu'on appelle Caouanne". D'après le sens de son récit, il ne semble pas que cette espèce ait été prise aussi dans la folle ce jour-là. Ce texte nous donne la preuve que Chelonia mydas et Eretmochelys imbricata venaient pondre sur les plages de Martinique au XVIIe siècle.

Des prises de Tortues marines émaillèrent encore les récits de voyageurs et de chroniqueurs de la Martinique au cours des deux siècles suivants mais aucune étude faunistique sur les Tortues marines des Antilles françaises ne fut entreprise pendant cette époque. Il faut attendre le Père Pinchon (1954, 1960) et ses articles et ouvrages de vulgarisation scientifique pour avoir une idée un peu plus précise des espèces de Tortues marines parcourant les eaux martiniquaises.

Depuis une dizaine d'années, la communauté scientifique internationale a perçu les risques d'extinction des Tortues marines, elle les a classées comme espèces menacées et a demandé qu'un effort collectif d'étude et de protection soit entrepris. Certaines données sur les Tortues marines en Martinique sont alors publiées dans le cadre plus large d'enquêtes rapides ou de compilation relatives aux populations et à l'habitat des Tortues marines dans toutes les

(1) filets à grandes mailles pour prendre les requins, raies et tortues.

Antilles ou toute la zone de l'Atlantique Ouest (Bacon, 1975, 1981 ; Car. et al. 1982). Ainsi, Anne et Peter Meylan ne purent passer que 4 jours en Martinique, du 24 au 27 décembre 1978, lors de leur enquête sur les Tortues marines de l'Atlantique Ouest.

De leur côté, Kermarrec (1976), Fretey (1980), Fretey et Lescure (1981) sont préoccupés du sort des Tortues marines dans les Antilles françaises et s'attachent à démontrer l'urgence d'une révision de la réglementation pour améliorer leur protection. Nous-mêmes avons déploré maintes fois, ces dernières années, que les Tortues marines des Antilles françaises, ne fassent l'objet d'aucune étude scientifique particulière.

En 1983, j'ai pu obtenir un don du WWF France pour une enquête sur les Tortues marines aux Antilles françaises. Deux stagiaires du Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Amphibiens) du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, Mlles Françoise Claro et Christine Lazier, ont réalisé en juillet-août 1983 une enquête sur la répartition géographique et l'exploitation des Tortues marines aux Antilles françaises, ainsi qu'une étude de la législation les concernant (Claro et Lazier, 1983, 1986)⁽¹⁾.

Récemment, Dropsy (1986) a effectué une étude préliminaire sur les Tortues marines de Martinique (de mai à octobre 1986) dans le cadre d'un contrat avec le Western Atlantic Symposium (WATS) et a bénéficié pour ce travail du soutien logistique de l'Association pour le Développement de l'Aquaculture à la Martinique (ADAM) et de l'aide de la station IFREMER de Martinique.

Dropsy a fait une enquête systématique sur toute la côte martiniquaise (230 km) dans plus de 20 communes, auprès des populations de pêcheurs, et plus spécialement des familles intéressées traditionnellement par la pêche de Tortues marines ou la récolte de leurs oeufs. Il a également enquêté sur le commerce des produits de Tortues marines.

(1) Elles ont aussi reçu pour ce projet une bourse de la Guilde du Raid (bourse verte du Crédit Agricole).

La pêche artisanale de la Tortue marine est une tradition en Martinique mais elle tend à décroître depuis quelques dizaines d'années avec le déclin des espèces. Après la guerre, les pêcheurs de Martinique et d'autres îles (Guadeloupe, etc...) sont venus prendre des Tortues Vertes qui venaient pondre sur l'île Aves. Pinchon (1967) a observé pendant sa première expédition en septembre 1948, 150 à 300 Tortues qui venaient pondre chaque nuit sur cet îlot long alors d'environ 500 m sur 100 de large. En 1967, il écrivait que, seulement, quelques dizaines de femelles venaient pondre désormais sur cet îlot perdu dans la mer Caraïbe. Quel bel exemple de destruction d'un patrimoine naturel ! En 1987, la pêche des Tortues marines n'occupe plus que quelques familles, utilisant encore les mêmes folles que du temps du Père Labat. Cependant les prises accidentelles dans les filets trémails pour langoustes ne sont plus rares. Le développement de la plongée sous-marine et de la pêche sur les navires de plaisance n'est pas sans dommage sur les populations de Tortues marines.

La chair de Tortue marine, de par sa rareté, est devenue un mets très recherché, inscrit toutefois au menu des restaurants à touristes. Les croyances sur les vertus aphrodisiaques de certains produits (oeufs, écailles, queue) demeurent encore très vivaces et accroissent la demande. L'augmentation du tourisme extérieur a relancé le travail de l'écaille et la taxidermie (inconnue il y a 25 ans) ; le tourisme intérieur a intensifié l'aménagement du littoral (construction au bord des plages, lumière), grignotant les aires de ponte et perturbant les femelles venant pondre.

Notre rapport sera, dans la mesure du possible, une synthèse de nos connaissances récentes sur les Tortues marines en Martinique et dressera un état de la situation les concernant.

1.a. LA NIDIFICATION.

Les espèces se reproduisant en Martinique

Depuis une vingtaine d'années, les auteurs s'accordent à dire, peut-être se répétant les uns les autres, que, parmi les cinq espèces présentes dans les eaux martiniquaises (Tableau I), seules Eretmochelys imbricata, Chelonia mydas

Tableau I

Les espèces présentes dans les eaux ou sur les côtes martiniquaises
The species present in sea waters and on beaches of Martinica.

Nom scientifique Scientific name	Nom français French name	Nom créole Creole name
Dermocheliidae		
<i>Dermochelys coriacea</i> (Vandelli)	Tortue Luth	Tôti à clain Tôti cerkeil Cerkeil la mer Tôti chaloupe Tôti grand'lo Kaouanne
Cheloniidae		
<i>Eretmochelys imbricata</i> (L.)	Tortue imbriquée Tortue à écailles	Caret
<i>Chelonya mydas</i> (L.)	Tortue Verte Tortue franche	Tôti Tôti vè Tôti blanc Tôti soleil
<i>Caretta caretta</i> (L.)	Caouanne	Caouanne Tôti jaune Tôti grandd'lo
<i>Lepidochelys kempî</i> (Garman)	Tortue de Kemp	Zékal ronde Tôti toute rond Tôti la mè

N.B.- Dans les tableaux suivants, les espèces seront mentionnées par les initiales de leurs noms scientifiques : ex., E.i. = *Eretmochelys imbricata* (d'après Drossy, 1986).

et Dermochelys coriacea viennent pondre sur les plages de la Martinique (Pinchon, 1954, 1967 ; Kermarrec, 1976 ; Currat, 1980 ; Fretey, 1980 ; Bacor 1981 ; Fretey et Lescure, 1981 ; Carr et al., 1982 ; Claro et Lazier, 1983, 1986 ; Dropsy, 1986).

Les mêmes précisent que les pontes de Tortue Luth sont rares et sporadiques et que Caretta caretta et la très rare Lepidochelys kempi ne se rencontrent qu'au large.

La Tortue Verte est moins fréquente en Martinique qu'en Guadeloupe (Claro et Lazier, 1983, 1986).

Tableau II

Aires de reproduction et d'alimentation des Tortues marines en Martinique
Nesting and foraging areas of Marine Turtles in Martinica.

Localités Localities	Activité Activity	Espèces Species
Macouba	N	?
Presqu'île de la Caravelle	N, A1	Ei, Cm
Ilôt Madame	N	Ei
Ilôt Loup Garou	N	Ei, Dc
Le Vauclin	A1	?
Anse Macabou	N, A1	?
Baie des Anglais	N, A1	Ei, Dc
Pointe des Salines	N, A1	Ei, Dc
Sainte-Luce	A1	?
Fort-de-France (Fort Saint-Louis)	N	Ei
Anse Céron	N	?

Légendes : N = Nidification (Nesting) ; A1 = Alimentation (Foraging)
(d'après Claro et Lazier, 1983, 1984).

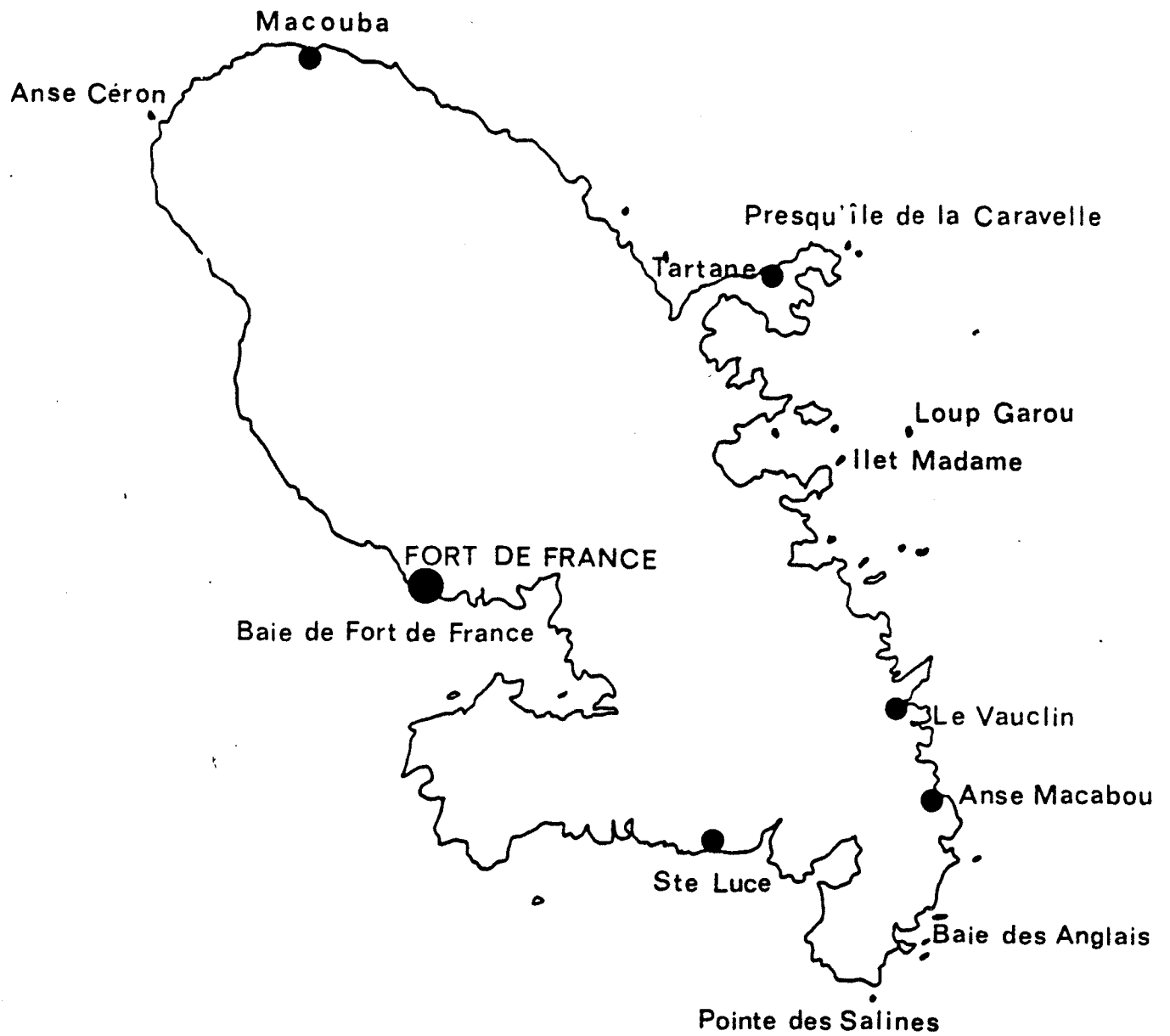


Fig. 1. - Principaux sites de pontes de Tortues marines en Martinique d'après Claro et Lazier (1986).

Principal nesting beaches of Sea Turtles in Martinique after Claro et Lazier (1986).

Délimitation et densité des aires de ponte

Les enquêtes ont été faites auprès des pêcheurs, plongeurs locaux et habitants près des plages. En Martinique, les plages sont en général peu étendues et la plupart du temps très occupées par l'homme.

Françoise Claro et Christine Lazier ont répertorié les sites de ponte les plus notables (fig. 1 et Tabl. II).

Ceux de la presqu'île de la Caravelle et de l'Anse Macabou sur la côte Atlantique sont les plus fréquentés, viennent ensuite les plages de Macouba, des îlets Loup Garou et Madame dans la Baie du Robert, de la Baie des Angles et de la Pointe de Salines au Sud, de l'Anse Céron au Prêcheur, c'est-à-dire au nord de la côte Caraïbe. Deux Carets (E. imbricata), au moins, viennent pondre chaque année sur la plage de Fort Saint-Louis à Fort-de-France.

Dropsy (1986) a estimé la longueur des plages de nidification (Tableau I) toujours d'après des enquêtes. Il en ressort nettement que les plages de la côte Atlantique sont proportionnellement plus visitées par les femelles que celles de la côte Caraïbe.

Nombre de pontes

Dropsy (1986) a fait une estimation du nombre de pontes de la Tortue Luth de la Verte et du Caret (Tableau III). Il affirme que ces chiffres sont le résultat d'enquêtes et non de comptage, il pense cependant que ceux-ci "semblent sous-estimer le nombre réel de pontes, mais donnent une idée approximative pour les saisons 1985 et 1986". De toutes façons, ces chiffres indiquent que les pontes de Caret (E. imbricata) sont environ cinq fois plus nombreuses que celles de Tortue Verte ou de Tortue Luth.

Le nombre de pontes par plage de nidification répertoriée varie de 1-2/an à 30-40/an.

Nous ne disposons pas pour la Martinique de dénombrement précis des pontes par comptage de traces ou de nids. Dropsy n'a pu effectuer que quelques comptages.

Tableau III

Longueur de plages de nidification et nombres de pontes par espèce et par an
 Nesting beaches length and eggs laying number by species and year.

Zones	Longueur totale des plages	Longueur des plages de nidification	Nombre de pontes par an		
Areas	Total beaches length	Nesting beaches length	Eggs layings num by year		
			E.i.	D.c.	C.m.
Atl. N	28 km	15 km	80-130	30-35	6-
Atl. S	22 km	14 km	60-80	25-30	20-
Car. N	16 km	5 km	35-45	0	15-
Car. S	14 km	9 km	90-120	9-12	15-
Total	80 km	43 km	245-375	64-77	56-

Légendes : E.i., D.c., C.m. : initiales des noms scientifiques des espèces
 (initials of species scientific names). Atl., côte atlantique
 (Atlantic coast) ; Car., côte caraïbe (Carib. coast).

1/ Il a survolé la côte Atlantique trois jours de suite en août 1986 entre 7 et 8h du matin, et n'a observé en tout qu'une trace de Tortue Verte et six d'Imbriquée sur deux plages, une du Lorrain et une du Robert.

2/ Il a visité deux fois par semaine et de jour l'îlet Loup Garou (250 x 75 m), entre le 21 juillet et le 20 septembre 1986 et n'y a relevé en tout que 20 traces, n'ayant pas forcément abouti chacune à une ponte.

Saison de ponte

La saison de ponte est en Martinique d'avril-mai à octobre, avec un maximum en juin-septembre, pour E. imbricata, d'avril-mai à octobre avec un maximum en août-septembre pour la Tortue Verte et de février ou mars à juin ainsi que septembre-octobre pour la Tortue Luth.

Dropsy a dressé un tableau comparatif du nombre de pontes par saison et par femelle, ainsi que du nombre de jours entre deux pontes selon les données de la littérature et celles de son enquête (Tableau IV).

Il est intéressant de noter que les personnes interrogées en Martinique se trompent seulement pour la Tortue Luth, rare, moins connue, et affublée d'une mauvaise réputation à tel point qu'elle est appelée "Cercueil la Mer"

Tableau IV

Nombre de pontes par saison et intervalles de pontes
Nesting number by season and nesting intervals.

Espèces Species	Données de la Littérature Litterature data		Enquête Martinique Martinica interviews	
	Nbre pontes/saison Nestings Nb/season	Intervalles Intervals	Nbre pontes/saison Nestings Nb/season	Interval Interval
E.i.	2-4	15-20 jours (days)	2-4	12-18 jc
C.m.	3-8	10-18 jours	2-4	10-18 jc
D.c.	7	10-13 jours	2	15-21 jc

Nombre d'oeufs par ponte

Dropsy (1986) a compté le nombre d'oeufs d'une ponte de Tortue imbriquée et d'une ponte de Tortue Verte, soit respectivement 138 et 250 oeufs. Ce nombre paraît normal pour la Tortue imbriquée, mais me semble presque un record pour la Tortue Verte.

Les nombres résultant de l'enquête sont 40 à 200 pour la Tortue imbriquée, 100 à 250 pour la Tortue Verte et 160 à 180 pour la Luth. Ces chiffres sont trop forts pour la Tortue Luth (50 à 148 en Guyane d'après Fretey, 1980), et probablement la Tortue Verte, des espèces que les Martiniquais connaissent moins.

Les gens en Martinique disent que le temps d'incubation des oeufs de Tortues Verte et Imbriquée est de 55 à 65 jours. Dropsy a observé une incubation de 55 jours chez une Tortue Verte et de 61 jours chez une Imbriquée. Il a mesuré cinq nouveau-nés de cette espèce : la carapace était longue de $39,9 \pm 0,5$ mm.

Le Tableau V intitulé Statut des Tortues marines en Martinique est une synthèse de données exposées dans ce rapport.

Tableau V

Statut des Tortues marines en Martinique
 Status of marines Turtles in Martinica.

	Nidification	Alimentation
Abondant	-	-
Commun	-	C.m., E.i.
Fréquent	E.i.	C.c. (Bacon, 1981)
Occasionnel	D.c., C.m.	.
Rare	-	D.c., L.o.

Légendes.-

Le statut a été estimé jusqu'à occasionnel selon une nomenclature inspirée de Bacon (1981) : abondant plus de 1000 nids/an sur une plage ; commun, nids et (ou) aires d'alimentation sur la plus grande partie de la côte ou moins de 1000 nids/an sur une plage ; fréquent, rencontré régulièrement mais pas en grand nombre (moins de 500 nids/an) ; occasionnel, moins de 100 nids ou individus rencontrés par an. ; rare, moins de 10 nids ou individus rencontrés par an.

Status estimated until occasional after a nomenclature inspired from Bacon (1981) : abundant, over 1000 nests/year on one beach ; common, nest and (or) foraging areas on the major part of the coastline or less 1000 nests/year on a particular beach ; frequent, met with regularly but not in large numbers (less 500 nests on the coastline) ; occasional, less 100 nests or foraging individuals by year. ; rare, less 10 nests or foraging individuals by year.

1.b. PLAGES DE PONTE

Voir delimitation et densité des plages de ponte en 1.a.

1.c. EXPLOITATION

La pêche

La pêche à la tortue a pratiquement disparu en tant qu'activité principale face à la raréfaction des espèces.

La pêche traditionnelle martiniquaise est artisanale et individualiste, elle s'effectue sur des ~~gomiers~~ ou "yoles", canots de 6 à 8 m de long équipés de moteurs hors-bord. "Actuellement, le rendement annuel moyen du pêcheur martiniquais est à peine supérieur à deux tonnes de poisson, ce qui en valeur correspond à moins de 100 000 FF. On prend mieux la mesure des difficultés de la profession, lorsqu'on sait que le seul montant annuel des rôles dépasse 10 000 FF sans compter les autres charges et frais de fonctionnement" (CRUSO 1985) et de l'intérêt que représente pour lui une capture occasionnelle de tortue qui pourra rapporter plusieurs milliers de francs.

Sur le millier de pêcheurs déclarés à la Martinique, à peine une dizaine pratique la recherche et la prise de tortues marines comme activité principale. Notons que ces personnes sont celles qui connaissent et respectent le mieux les périodes de pêche et tailles minimales autorisées par arrêté préfectoral.

Les saisons de pêche sont réparties en deux périodes :

de février à juin : c'est la pêche au large de poissons pélagiques, moment où sont capturées les Tortues Luth et les Caouannes (C. caretta) nageant à la surface de l'eau ; aucun renseignement n'a été enregistré sur ces prises en haute mer.

de juillet à janvier : c'est la pêche côtière à l'aide de filets et de nasses ; les Carets (E. imbricata) et les Tortues Vertes (C. mydas) sont surtout pêchées à cette période.

La pêche sous-marine, surtout pratiquée par les jeunes sans emploi et les vacanciers, concerne également ces deux espèces et s'étale tout au long de l'année. Aucune donnée n'a été recueillie sur cette activité très discrète.

La pêche à la tortue, proprement dite, s'effectue à l'aide de filets, constitués d'une seule nappe à grand maillage (maille de 100 à 400 mm) de longueur et de chute variable : la folle, destinée également à la capture de grands poissons comme les requins et les raies.

Cet engin de pêche est placé dans les passes, à l'abord des plages ou sur les récifs eux-mêmes. Environ 7 000 m de ce genre de filet ont été répertoriés sur la côte martiniquaise, avec une plus haute fréquence pour les filets de mailles de 150 mm (GUILLOU, GUEREDRAT, LAGIN, 1986).

Les prises accidentelles de Tortues marines sont assez fréquentes dans les filets destinés aux langoustes et poissons placés le long des récifs. Ces filets sont constitués de trois nappes, dont le maillage de la nappe centrale varie de 60 à 3500 mm. Les Tortues s'emmêlent à l'intérieur et se noient. Environ 18000m de ce genre de filet ont été inventoriés sur toute la côte martiniquaise, avec une plus haute fréquence de maillage de 60 mm (GUILLOU, GUEREDRAT, LAGIN, 1986).

Les Tortues peuvent également s'emmêler et rester prisonnières des cordes de nasses mouillées sur tous les récifs.

Nombre de prises :

Les chiffres notés ont été recueillis lors de l'enquête et concernent les prises moyennes annuelles sur 1985 et 1986 du Caret (E. imbricata) et de la Tortue Verte (C. mydas) dans les différents filets. Les Tortues sont pêchées à toutes les tailles, les juvéniles étant capturées en plus grand nombre (Tableau VI).

Les quatre secteurs de pêche sont délimités arbitrairement, sur les mêmes bases que celles utilisées pour le dénombrement de pontes (fig. 3).

Tableau VI

Nombre de Tortues capturées par an
 Caught Turtles number by year

	E.i.	C.m.
Atlantique Nord	285-331	190-225
Atlantique Sud	50-55	285-300
Caraïbe Nord	45-65	35-55
Caraïbe Sud	57-78	65-75
Total...	<u>437-529</u>	<u>595-685</u>

Selon une enquête faite en 1979 par les Affaires Maritimes de Fort-de-France, des études statistiques ont été réalisées pour estimer la production de Tortues marines pêchées en Martinique. Elles sont évidemment approximatives car la vente des produits de pêche s'effectue souvent sur les lieux-mêmes de débarquement et échappent à tout contrôle (Tableau VII). Le nombre de captures estimées par Dropsy (Tableau VI), même s'il comprend des Tortues jeunes et adultes de poids bien différents, est le résultat d'une enquête longue et assidue et me paraît plus proche de la réalité. Si on estime le poids moyen de Tortues capturées (jeunes + adultes confondues) à 100 kg, le poids total annuel de Tortues prises en Martinique serait plus du double de l'estimation faite par les Affaires Maritimes en 1979.

Commerce

La majorité des Tortues et produits issus de Tortues provient de la pêche locale. Quelques Tortues empaillées ^{sont} vendues dans les magasins de souvenirs ~~provenant de Saint-Domingue~~ et quelques mareyeurs vendent de la chair congelée (steack et abats) provenant de chalutiers étrangers débarquant à Fort-de-France.

Tableau VII

Quantité et valeur commerciale des Tortues marines pêchées en Martinique.
Statistiques établies d'après une enquête de la Direction des Affaires
Maritimes de Fort-de-France en 1979.

Quantities and trade value of Marine Turtles captured in Martinica.
Statistics calculated after an inquiry of Direction des Affaires Maritimes
of Fort-de-France during 1979.

Mois Month	Q (kg)	V (F)	PM (F/kg)
J	3830	38300	10
F	3830	43130	11
M	3830	45960	12
A	3830	45960	12
M	3830	45960	12
J	3830	45960	12
J	3830	45960	12
A	3830	45960	12
S	3830	45960	12
O	3830	45960	12
N	3830	45960	12
D	3830	45960	12
Total	45960	540130	

Légendes : Q, Quantités (Quantities) ; V (F), Valeur totale en francs (Total value in francs) ; PM (F/kg), Prix moyen au kg en francs (Average price of kg in francs).

Malgré l'interdiction de pêcher, vendre, acheter, consommer et employer un usage quelconque les Tortues marines entre le 15 avril et le 15 octobre (Cf. annexe 4), le marché de ce produit est ouvert toute l'année à la Martinique.

Prix pratiqués au débarquement :

Au débarquement, les Carets (E. imbricata) et les Tortues Vertes (C. myda) sont vendues à des prix sensiblement identiques :

- pour les juvéniles (< 60 cm) :
 - sur pied : 50 à 200 F⁽¹⁾
 - carapace : 100 à 200 F
 - steack : 50 à 60 F/kg
 - abats : 40 à 50 F/kg.

- pour les grosses Tortues (≥ 60 cm) :
 - sur pied : 2000 à 5000 F
 - carapace : 400 à 1000 F
 - steack : 50 à 60 F/kg
 - abats : 40 à 50 F/kg.

Prix pratiqués chez les revendeurs :

Ce sont les prix relevés chez les marchands de souvenirs, les poissonniers et autres revendeurs. Il existe également peu de distinctions entre les Tortues Vertes (C. mydas) et les Carets (E. imbricata).

- pour les juvéniles (< 60 cm) :
 - empaillés : 400 à 800 F
 - carapace polie : 200 à 300 F
 - steack : 70 à 110 F/kg
 - abats : 50 F/kg.

(1) prix en francs actualisés 1986.

- pour les grosses Tortues (≥ 60 cm) :
 - empaillées : 800 à 2000 F
 - carapace polie : 800 à 1500 F
 - steack : 70 à 110 F/kg
 - abats : 50 F/kg.

On trouve également des plats de Tortue marine dans une dizaine de restaurants, approvisionnés par la pêche locale. Les livres de cuisine antillaise comme celui du Dr Nègre (1972) ne comporte pas moins de neuf recettes de Tortue dont certaines sont connues depuis le Père Labat.

Le commerce de l'écaille :

L'artisanat de l'écaille aurait débuté vers 1940, tout au moins en Guadeloupe, selon un témoignage. Avec le développement du tourisme la vente des carapaces et des objets en écailles a beaucoup augmenté et une mode pour les objets en écaille s'est instaurée parmi les Antillais eux-mêmes. Le Centre de Métiers d'Art de Fort-de-France, affirme en 1983, avoir vendu, en moyenne une carapace tous les deux jours et dix objets en écaille par jour pendant la saison touristique (Claro et Lazier, 1983).

Les objets en écaille sont des coupe-papiers, coffrets, peignes, pique-olives et des bijoux qui ont beaucoup de succès, comme les bagues, bracelet, colliers, boucles-d'oreilles, pendentifs, catogans... Cette mode a peut-être diminué récemment car selon Dropsy (1986), le travail de l'écaille est effectué encore par un unique artisan au Carbet, la prison de Fort-de-France, grand centre de fabrication, ayant abandonné ce genre de production par les détenus depuis plus d'un an.

Malgré les arrêtés préfectoraux protégeant les Tortues marines, on trouve dans le commerce en 1987, même en période d'interdiction de vente, qui va du 15 avril au 15 octobre en Martinique, divers objets en écaille : bijoux, carapaces.

Prédation des oeufs :

La prédation humaine sur les oeufs de Tortue marine est importante à la Martinique, mais demeure difficilement quantifiable.

Ces oeufs sont considérés comme un produit de luxe, aux pouvoirs vivifiants et aphrodisiaques. Il n'existe pas, au sens propre, de circuit d'approvisionnement, les collectes s'effectuant au hasard, à l'aide de la technique du bondon planté dans le sable à l'endroit présumé d'une ponte, ou à l'intérieur des femelles gravides.

1.d. MENACES SUR LES TORTUES MARINES EN MARTINIQUE

Plages de ponte

Les plages de sable sont relativement peu nombreuses et peu étendues en Martinique, notamment vis-à-vis d'îles coralliennes de l'Arc externe comme la Grande Terre, Antigua...

L'augmentation très nette de la fréquentation des plages depuis 20 ans, par les touristes extérieurs à l'île et les Martiniquais eux-mêmes, est une menace pour les plages de ponte. La constellation de lumière au bord des plages peut déranger les Tortues venant pondre et même les empêcher d'accoster. Certains pêcheurs affirment que les Tortues abordant les plages étaient dérangées par l'odeur des huiles solaires imprégnant le sable !

Le dragage du sable sur certaines plages a détérioré des sites de ponte.

Dégradation de l'habitat marin :

Le dynamitage a souvent été utilisé, il y a une dizaine d'années pour la pêche, rendant stériles un certain nombre de récifs coralliens. Cette pratique n'aurait pas totalement disparu.

L'agriculture relativement développée a accentué l'érosion des terres : des alluvions, rejetées au fond des baies, étouffent les récifs coralliens et les herbiers et les rendent pratiquement stériles et impropres à la vie des Tortues.

Les cultures tropicales modernes nécessitent de nombreux pesticides et herbicides pouvant contaminer les chaînes biologiques.

Claro et Lazier (1986) affirment à juste raison que dans une île surpeuplée comme la Martinique, les zones d'alimentation sont menacées par des pollutions industrielles agricoles et ménagères, par les dragages de sable ou encore par le rejet d'hydrocarbures en mer par des bateaux de tout acabit. En plus, le pillage de ces fonds par les plongeurs locaux ou les touristes (métropolitains ou étrangers) menace considérablement le biotope fréquenté par les Tortues marines.

Selon Dropsy, l'érosion naturelle, accélérée par des glissements de terrain ou les cyclones, a provoqué la disparition de plages entières près du Carbet et de Basse-Pointe.

La prédation animale :

La prédation sur les femelles venant pondre est exclusivement le fait de l'homme en Martinique. La prédation des oeufs est presque en totalité le fait de l'homme. Certes, la faune en vertébrés prédateurs est extrêmement pauvre en Martinique, mais les chiens et le Manicou (Didelphis marsupialis) pourraient déterrer des oeufs. Dropsy a observé une prédation sur les nouveau-nés par les crabes du genre Uca (crabe cé ma faute) qui infectent les plages martiniquaises. Les Frégates prennent part aussi au massacre de juvéniles flottant à la surface de l'eau.

1.e. AIRES D'ALIMENTATION

Les aires d'alimentation se confondent avec les zones coralliennes. Les zones abritées possèdent des herbiers marins appréciés par les Tortues herbivores comme la Verte mais aussi par les espèces carnivores, grâce aux organismes (invertébrés marins) qu'ils abritent.

Eretmochelys imbricata

Les Carets sont présents toute l'année près des côtes martiniquaises. Et vivent près des récifs madréporiques et des épaves ; certains récifs connus des pêcheurs semblent présenter une plus grande attraction. Son habitat, tout en demeurant côtier, se situe plus au large à une profondeur plus grande que chez la Tortue Verte. Les juvéniles et les subadultes sont les plus fréquemment observés. En dehors de la période de ponte, les adultes sont surtout des mâles, les femelles réapparaissant en plus grande quantité entre mai et octobre. Il n'a été fait aucune allusion à des rassemblements et à des mouvements migratoires de Carets à la Martinique.

Claro et Lazier (1986) ont signalé que les aires d'alimentation les plus fréquentées par la Tortue Imbriquée sont autour de la Presqu'île de la Caravelle, l'Anse de Macabou, les secteurs du Vauclin, de la Baie des Angles de la Ponte des Salines et de Sainte-Luce (Tableau II). Pinchon (1967) a signalé qu'il y avait parfois des Carets le long de la côte Atlantique de l'Ilet Hardy.

Chelonia mydas

Il ressort de l'enquête de Dropsy que la Tortue Verte fréquente toutes les côtes de la Martinique. Alors que les jeunes sont présents toute l'année, les femelles adultes sont plus nombreuses en mars-avril, et les mâles en octobre. Ces derniers seraient plus nombreux lorsque le courant porte vers le sud sur la côte Atlantique⁽¹⁾.

Herbivores, les adultes vivent sur les récifs assez proches des côtes, à proximité des herbiers de phanérogames. Les jeunes paraissent avoir une plus grande répartition verticale : ils vivent sur les récifs jusqu'à une profondeur de 60 m.

Quelques rassemblements de 4 à 5 individus sur les herbiers ont été observés. Les aires d'alimentation les plus fréquentées sont celles autour de la Presqu'île de la Caravelle selon l'enquête de Claro et Lazier (1986). Pinchon

(1) la raison du plus grand nombre de mâles à la fin de la saison de

(1967) affirmait qu'à l'ilôt Hardy, la mer toujours houleuse sur la côte Atlantique recevait souvent la visite de grosses Tortues franches.

Dermochelys coriacea

La Tortue Luth se rencontre au large de la Martinique, en pleine eau. Elle est rare et ce fait a toujours été signalé par les Naturalistes, du XVIIe siècle à nos jours (du Tertre, 1667; Labat, 1742 et Pinchon, 1967).

Les individus observés à la surface ou capturés au large seraient toutes des femelles. D'après l'enquête de Dropsy, quelques mâles ont été aperçus depuis deux ans, phénomène inconnu dans les dernières quarante années au dire des témoignages de pêcheurs.

Les pêcheurs disent aussi que les femelles arrivent avec les courants, accompagnées de bancs de méduses, sur la côte Atlantique. Ceci est très vraisemblable mais exprimé à l'envers. La réalité biologique sous-jacente à cette observation est que les Tortues Luth se nourrissent presque exclusivement de méduses, et suivent leurs bancs qui arrivent avec les courants sur la côte Atlantique de la Martinique. Seules, les femelles prêtes à pondre s'approchent des côtes.

Caretta caretta

Le Caouanne ne se rencontre également qu'au large de la Martinique. Peu farouche et se tenant souvent en surface, elle est recherchée par les pêcheurs de poissons pélagiques. En effet, elle joue un rôle attractif vis-à-vis de ces poissons comme toute épave flottante dans ces régions. Les individus observés au large sont des femelles non gravides.

Après le dernier cyclone de 1980, les Caouannes ont fréquenté en grand nombre pendant un an les eaux côtières martiniquaises (Dropsy, 1986).

1.g. Liste des personnes concernées par la Conservation des
Tortues marines en Martinique.

- M. Philippe FERLIN
Délégué "Mer" pour la région Antilles - Guyane françaises.
Station IFREMER
Le Robert
Pointe Fort
97231 Le Robert.
Martinique
Tel. (19 - 596) 651154
or 651156
- M. le Directeur de Affaires Maritimes
Boulevard Maritime
97200 Fort de France
Martinique
- Association pour le développement
de l'aquaculture en Martinique (ADAM)
Bd Chevalier Sainte-Marthe
B.P. 620
97261 Fort de France
Martinique
- M. Edouard BENITO-ESPINAL
Délégation régionale à l'Architecture
et Environnement (D.R.A.E.)
Guadeloupe-Guyane-Martinique
B.P. 1002
97178 Pointe-a-Pitre Cedex
Guadeloupe
Tel. (19-593) 83.53.26.
- Expert Consultant
Auteur du rapport:
Dz. Jean LESCURE
Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Amphibiens)
Museum National d'Histoire Naturelle
25 rue Cuvier
75005 Paris
France
Tel. (135.33.) 1.43.36.00.21.

1.h. Réglementations et Protection :

Département d'Outre-Mer, la Martinique est soumise aux mêmes lois que les autres départements de la République française. Par voie de conséquences, elle est assujettie également aux réglementations de la Communauté Economique Européenne.

Ainsi, la Convention de Washington concernant le commerce international de animaux vivants, ou de leurs produits, s'applique en Martinique comme dans les autres départements de la Métropole. Le Service des Douanes est chargé de veiller à l'application de la Convention de Washington. Les demandes d'importation ou d'exportation d'animaux vivants ou de leurs produits inscrits aux annexes doivent être soumises au Ministère de l'Environnement.

Localement, la pêche et le commerce des Tortues marines ou de leurs produits sont réglementés par l'arrêté préfectoral n° 83/496-PMC émis en mars 1983. L'exécution de l'arrêté est confiée à l'administration des Affaires maritimes.

Un arrêté ministériel est prévu pour renforcer la protection des Tortues marines en application de la loi de la Protection de la Nature de 1976. La Gendarmerie pourrait alors veiller plus efficacement à l'application de la réglementation.

Réserve naturelle et conservation du littoral :

Actuellement une Réserve Naturelle, avec protection renforcée de toutes les espèces vivantes jusqu'à une profondeur de 20 m dans le domaine maritime, occupe 1/20e de la côte martiniquaise sur la presqu'île de la Caravelle.

Le conservatoire du littoral, géré par l'Office National des Forêts (ONF), protège de tout aménagement, par son acquisition, de 1/8e de la côte martiniquaise, dans les zones de Macabou, Pointe-Rouge et de l'Anse Couleuvre.

Ces tentatives de préservation du milieu naturel semblent se développer avec d'autres projets en cours d'examen.

Gestion des populations :

Peut-on améliorer le sort des Tortues marines fréquentant les eaux et les plages martiniquaises ?

Les oeufs, par exemple, sont ramassés presque automatiquement si la ponte est repérée. Une solution serait de recueillir ces oeufs, de les mettre en écloserie, de relâcher une grande partie des nouveau-nés, d'en conserver une faible partie et de les engraisser en vue d'une commercialisation locale (Projet de l'ADAM présenté par Dropsy, 1986).

Je crains personnellement que ce type d'action ne puisse se substituer à la capture des Tortues par les pêcheurs locaux. Celle-ci continuera malgré la mise sur le marché d'un produit issu d'un ranching. Une solution pourrait être envisageable si la collecte des oeufs est rémunérée et compense ainsi le manque à gagner des pêcheurs.

Si, éventuellement, le prix des Tortues grossies en aquaculture était inférieur à celui des Tortues capturées dans la nature, la pêche aux Tortues marines serait moins rentable.

CONCLUSION

Les Tortues marines liées aux eaux ou aux plages martiniquaises sont un peu mieux connues.

Cependant, selon l'enquête de Dropsy (1986) le nombre de prises de Tortues marines par an dépasse largement le nombre de femelles se reproduisant sur le littoral de la Martinique. Le stock de Tortues marines vivant autour de la Martinique ne se renouvelle donc pas : il est gravement menacé. La capture de Tortues marines de plus en plus petites, aux dires de pêcheurs, est également un signe alarmant de l'amenuisement des stocks.

De nouvelles mesures de protection et de gestion plus équilibrée s'avèrent nécessaires. Elles seront bien accueillies par les Martiniquais, si elles sont accompagnées de campagnes d'information, en particulier auprès des pêcheurs.

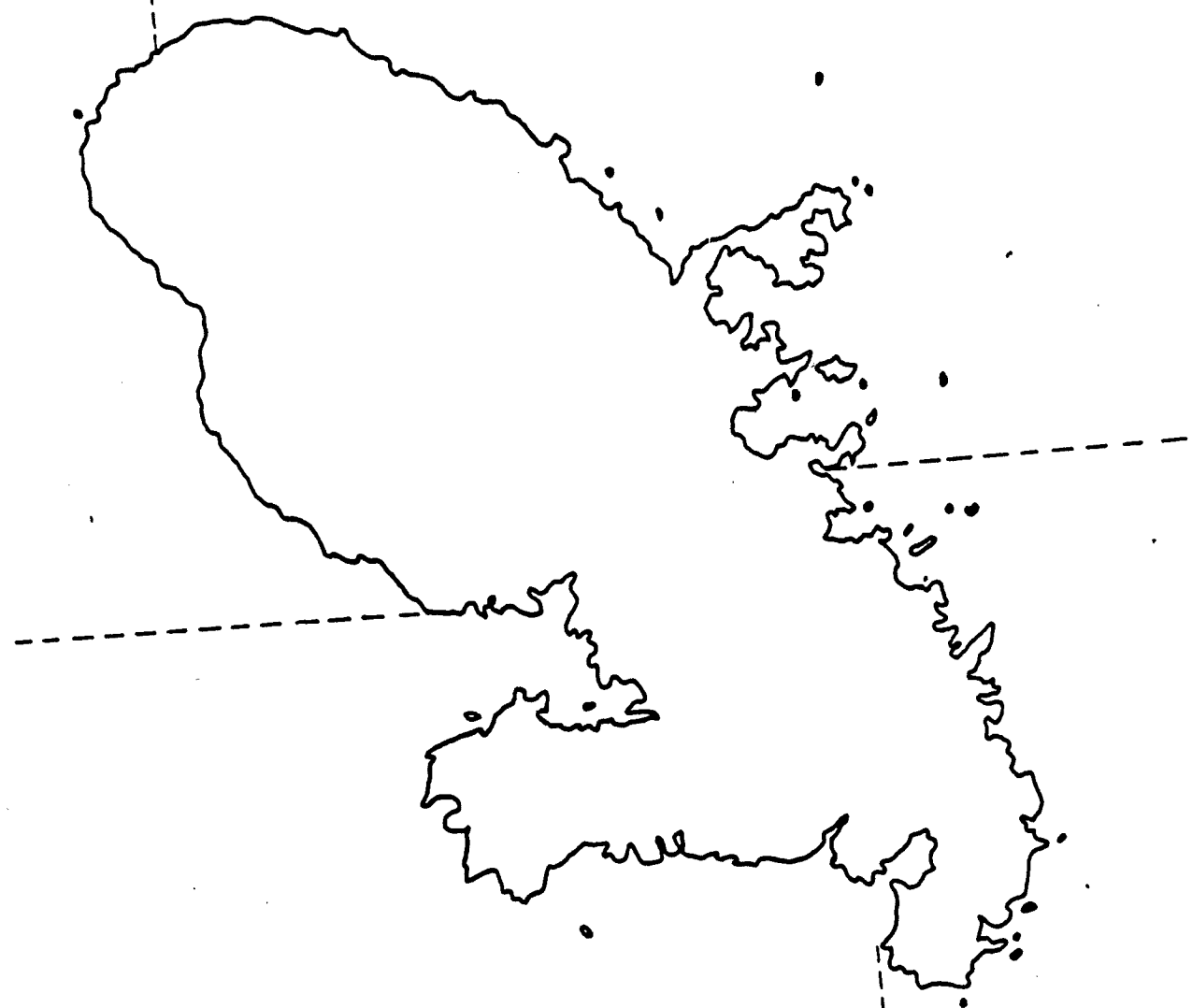
BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME, 1985 - Réseau de Conservation des Tortues marines dans la région Caraïbe. WIDECAST meeting n° 5. Pointe-à-Pitre. 48 p.
- BACON, P.R., 1975 - Review on research, exploitation and management of the stocks of sea Turtles in the caribbean region. F.A.O. Fisheries Circular ; n° 334, 1-19.
- BACON, P.R., 1981 - The status of sea Turtle stocks management in the Western Central Atlantic. W.E.C.A.F. studies, 7 : 1-38.
- CARIBBEAN CONSERVATION CORPORATION, 1980 - Survey and preliminary census of marine Turtle populations in the western atlantic. Final report Nat. Mar. Fish. Serv., contract n° 03-78-008-0025 ; 132 p.
- CARR, A.F., MEYLAN A., MORTIMER, J., BJÖRNDAL, D. et CARR, T., 1982 - Surveys of sea Turtle populations and habitats in the Western Atlantic. NOAA Technical Memo. NMFS-SEFC, 1-91.
- CLARO, F. et LAZIER, C., 1983 - Les Tortues marines aux Antilles françaises. Rapport Guilde européenne du Raid, 38 p.
- CLARO, F. et LAZIER, C., 1986 - Les Tortues marines aux Antilles françaises. I Répartition géographique. Bull. Soc. Herp. Fr., 38 : 13-19.
- CRUSOL, J., 1985 - L'avenir de la pêche et de l'aquaculture passe par la recherche et l'innovation. Comm. pers. Deleg. Reg. Techn. Fort-de-France.
- CURRAT, P., 1980 - Reptiles des Antilles. C.D.D.P. de Guadeloupe, France. Aperçu sur les Reptiles Antillais de Guadeloupe et Martinique. A.P.B.G. C.D.D. Guadeloupe, 119 p.
- DROPSY, B., 1986 - Tortues marines. Etude préliminaire. ADAM. Contrat WATS.
- FRETEY, J., 1980 - Les pontes de la Tortue Luth Dermochelys coriacea en Guyane française. Rev. Ecol. Terre Vie, 649-654.
- FRETEY, J., 1981 - Tortues marines de Guyane. Léopard d'Or. Paris, 136 p.
- FRETEY, J. et LESCURE, J., 1981 - Présence et protection des Tortues marines en France Métropolitaine et d'Outre-Mer. Bull. Soc. Herp. Fr., 19 : 7-14.
- GUEREDRAT, J., GUILLOU, J. et LAGIN, A., 1986 - Comm. pers. Pool ORSTOM-IFREMER UAG.
- GROOMBRIDGE, B., 1982 - The IUCN Amphibi Reptilia Red data Book, Part 1. Testudines, Crocodylia, and Rhynchocephalia. IUCN, Gland, 426 p.

- KERMARREC, A., 1976 - Le statut des Tortues dans les Antilles françaises. Une révision urgente. Nouv. Agron. Antilles-Guyane, 2 (2) : 99-108.
- LABAT, J.B., 1722 - Nouveau voyage aux isles d'Amérique. Paris. Delespine, 6 v.
- NEGRE, A., 1972 - La gastronomie des Antilles et de la Guyane française. Encyclopédie antillaise. Emile Gros-Désormeaux. Fort-de-France. 316 p.
- PINCHON, R., 1954 - Tortues antillaises. Naturalia. Janvier : 32-36.
- PINCHON, R., 1967 - Quelques aspects de la Nature aux Antilles. Fort-de-France 254 p.
- TERTRE, J.B. du, 1667 - Histoire générale des Antilles habitées par les Français. 2 vol. Paris.

Caraïbe nord
Frêneur-
Fort de France

Atlantique nord
Grand Rivière-Robert



Caraïbe sud
Fort de France-Sainte Anne

Atlantique sud
Robert-Sainte Anne

Fig. 2. - Délimitation de secteurs en Martinique.
Sectors delimitation in Martinique